

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 047/00
10 mars 2000

SRI LANKA

**Nouvel attentat à Colombo. Il faut
protéger les civils.**

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 047/00
10 mars 2000

Index AI : ASA 37/07/00

FLASH

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATIONS 047/00
10 mars 2000

Amnesty International condamne l'attentat imputé aux *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), qui a causé la mort d'au moins 12 civils dans le quartier de Borella, à Colombo.

Selon les informations reçues, les victimes auraient succombé à des tirs de grenades à tube effectués sans discrimination, à une heure de grande affluence, par des membres des LTTE qui s'enfuyaient après une attaque ayant tourné court. Celle-ci était apparemment dirigée contre un haut dignitaire non encore identifié, qui revenait du Parlement.

« *Tant les LTTE que les forces de sécurité doivent respecter la vie des civils dans la région* », a déclaré Amnesty International.

Plusieurs centaines de membres des forces de sécurité sont à la recherche des quatre membres des LTTE soupçonnés d'avoir pris

part à cette attaque. D'après certaines informations, ces derniers seraient cachés dans un grand ensemble du quartier, d'où, à la connaissance de l'Organisation, aucun civil n'a pour l'heure été évacué.

« *Aux termes du droit international humanitaire, toutes les parties à un conflit doivent s'abstenir de s'en prendre directement à des civils ou de lancer des attaques sans discrimination. Elles sont également tenues de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour empêcher que des civils ne soient blessés ou tués* », a conclu Amnesty International. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le service d'Amnesty International, à Londres, au 44 207 413 5566 ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).